

Jeudi 10 août 2006

Elkem Métal

Des conditions trop avantageuses

St-Gelais, François

Chicoutimi - Jean Tremblay persiste et signe. Selon lui, la direction d'Elkem Métal bénéficie de conditions d'opérations trop avantageuses pour avoir envisagé sérieusement la fermeture de l'usine.

C'est qu'il a soutenu cette semaine à l'occasion d'une entrevue accordée au Quotidien, portant sur les principaux enjeux et les priorités de Saguenay.

Les récentes négociations conclues avec la compagnie au sujet du niveau d'utilisation de la rivière Chicoutimi, et donc du lac Kénogami , ont donné lieu récemment à des échanges acerbes concernant l'avenir de l'usine et de ses 70 travailleurs.

"Il fallait être naïf pour croire qu'ils allaient cesser leurs activités. Elkem a les droits sur un barrage de 38 MW, ce qui leur permet de recevoir en énergie l'équivalent de 125 000 \$ par emploi par année. Ce sont des conditions qui sont déraisonnables. Les autres compagnies paient leur énergie selon les tarifs établis. Elkem devrait bénéficier des mêmes conditions que toutes les autres industries de la région, sans plus ni moins. Il n'y a qu'Alcan, qui possède ses propres barrages, qui peut logiquement profiter d'un tel avantage énergétique", affirme Jean Tremblay.

La direction d'Elkem Metal a récemment accepté de se diminuer ses opérations de turbinage afin de maintenir le niveau du lac Kénogami en haute saison et de satisfaire les résidants du secteur et les plaisanciers.